

Avec l'association Eau et Rivières de Bretagne, faites de votre jardin un refuge amphibien !

L'association [Eau et Rivières de Bretagne](#) lance une opération visant à créer des refuges amphibiens un peu partout en Bretagne pour sauver les espèces menacées.

D'après l'Union internationale pour la conservation de la nature, environ 41 % des espèces d'amphibiens sont menacées d'extinction dans le monde. Pour enrayer leur déclin, l'association Eau et Rivières de Bretagne lance une opération un peu spéciale : si vous avez une mare, un lavoir, une fontaine, une petite zone humide (même sans grenouilles), vous pouvez faire de votre jardin un refuge amphibien.

Il suffit, pour être labellisé, d'adhérer à la charte ci-dessous :

1. Respecter la réglementation dans le domaine de l'eau et des zones humides : ne dévier aucun cours d'eau pour alimenter mon point d'eau et ne déplacer aucune espèce.
2. Proscrire les pesticides.
3. Ne pas introduire de plantes invasives.
4. Permettre l'accessibilité aux animaux, au besoin en aménageant des accès.
5. Aménager des berges en pentes douces (au minimum la moitié).
6. Installer un tas de pierres ou de bois aux alentours du point d'eau.
7. Ne pas introduire de poissons dans le bassin, ceci étant incompatible avec le développement des amphibiens.
8. Respecter le calendrier fournir dans votre kit de

bienvenue.

9. Laisser plus de 50 % de la végétation aquatique chaque année.
10. Laisser des végétaux quelques jours sur la berge après chaque opération d'entretien.

Pour vous aider dans la protection et l'observation des amphibiens, l'association fournit une plaque signalétique pour le refuge, un autocollant, un petit guide pour connaître les amphibiens, une fiche pour rapporter les espèces présentes et un calendrier d'entretien de la mare. Chaque trimestre, elle envoie également une fiche conseils, une fiche découverte des espèces et une fiche d'activité pour les enfants.

Si vous souhaitez faire de votre jardin un refuge amphibien, rendez vous [ICI](#).

Le Groupe Mammalogique Breton fête ses 30 ans de protection et d'étude des mammifères sauvages.

Le Groupe Mammalogique Breton, qui agit pour la protection et l'étude des mammifères sauvages, fête ses trente ans cette année. L'occasion d'organiser deux semaines d'actions concrètes, ouvertes à tous.

[La Groupe Mammalogique Breton](#) est une association ayant pour objet l'étude et la protection des mammifères sauvages. Régionale, elle a son siège à Sizun et deux antennes, à Saint-Briec et Redon, qui lui permettent d'être présente sur les

cinq départements de la Bretagne historique.

Créée en 1998, elle fête cette année ses 30 ans et propose donc des journées d'action et de sensibilisation. 17 événements sont prévus, réparties sur deux semaines et sur tout le territoire breton pour que tout ceux qui le souhaitent puisse participer : 7 chantiers, 5 opérations de prospection, 5 animations, inaugurations ou soirées festives... Il y en a pour tous les goûts !

Les événements sont ouverts à tous, quel que soit l'âge, les connaissances naturalistes ou la condition physique. Voici le programme des événements organisés par le Groupe Mammalogique Breton à venir pour fêter ses trente ans :

- Ciné-conférence sur les chauves-souris pour les agents du département de Loire-Atlantique, le 14 septembre à 14h, à Nantes (44)
- Inauguration d'un bâtiment dédié aux chauves-souris, le 14 septembre à 17h30, à Plogonnec (29)
- Soirée à la découverte des chauves-souris, le 14 septembre à 20h30, Le Tréhou (29).
- 1ère journée régionale du suivi du Muscardin, le 15 septembre à 14h (lieux à définir).
- Chantier catiche artificielle pour la loutre et réouverture d'une mare, le 15 septembre à 10h, à Saint-Jacut-des-pins (56)
- Construction et pose de nichoirs à chauves-souris à Langazel, le 15 septembre à 14h, à Trémaouézan (29).

Plus d'informations [ICI](#).

Le Solilab : vitrine de l'économie sociale et solidaire à Nantes

À Nantes, le Solilab est présent pour rendre visible l'économie sociale et solidaire et permettre à tous d'en comprendre les avantages. Créé par l'association [les Ecosolies](#), il abrite plus de 100 entreprises, dans un esprit récup' et écologique.

Construit sur une ancienne friche industrielle, le [Solilab](#) (initié par Nantes Métropole et l'association les Ecosolies) offre un espace de travail collectif pour l'ESS depuis 2014. Le but ? Développer et faire connaître l'économie sociale et solidaire. Et c'est chose faite, puisque désormais plus de 100 entreprises sont présentes sur le site et, de 2014 à 2017, 25 projets ont vu le jour !



Les entreprises présentes sont extrêmement diverses : Bbio Conception, Terraherba, Emile Sabord , Alter'Actions, La Ruche qui dit Oui !, Bolivia Inti Sud Soleil, To good to go, La Tricyclerie et Green Course, pour ne citer qu'eux. « Plus c'est large, plus ça nous intéresse », lance Marc Richard, directeur des Ecosolies.

Vitrine de l'économie sociale et solidaire, le lieu se veut aussi respectueux de l'environnement.



Le lieu souhaite contribuer au réemploi autant que possible. Les anciennes charpentes présentes sur le site ont servi à construire les nouveaux bâtiments et des pièces de vieux lave-linge servent désormais de banc ou de vitres. Le Solilab accueille même [un magasin d'objets d'occasions](#), géré par Le Relais Atlantique. Bientôt, grâce au réseau Envie 44, des objets électroniques viendront rejoindre les rayons avec, en prime, des conseils à la réparation.



Dans une logique écologique, les toilettes sont à séparation. Les excréments servent de compost au potager du Solilab, géré par l'association [BioTFull](#), qui souhaite promouvoir l'agriculture urbaine. La chaudière, elle, est à bois pellets.

Une restauration zéro-déchets !

Tous les midis, le lieu accueille une restauration ambulante, comme M'Kitchen, Suppli&nous, Au panier perché ou le Goût des autres. Avec plus de 100 personnes tous les midis, le Solilab a rapidement décidé de tout faire pour réduire les déchets alimentaires. Les Ecosolies ont alors décidé d'accompagner les restaurateurs vers le zéro-déchet.

Le Solilab est un lieu de test, d'expérience, de soutien et d'accompagnement. Il aide les entreprises à se lancer grâce à divers ateliers. Ces dernières bénéficient ainsi de conseils de lancement et de plan de financement. Les restaurateurs, eux, sont aidés dans le calibrage de leur modèle économique.

Le 18 septembre, un marché hebdomadaire prônant l'économie de proximité va s'installer près de la cantine, dans la halle... L'occasion d'acheter local !

NDDL : jeter le bébé avec l'eau du bain !

(Plume Citoyenne) Quel gâchis ! A en croire madame la préfète de Loire-Atlantique et les associations représentatives des occupants de la ZAD, les choses se mettaient doucement en place et on avançait vers des solutions viables dans l'occupation intelligente de ce bout de territoire d'un peu plus de 1,500 hectares¹. Tous ceux qui auraient un projet de vie crédible sur ce territoire pourraient y rester. Il fallait juste prendre le temps de trouver les bonnes méthodes.

Mais Patatras ! En intervenant, brusquement, brutalement et massivement, l'Etat est peut-être en train de mettre tout cela

par terre.

Je veux bien croire qu'il y ait eu sur la ZAD des personnes qui n'avaient rien à y faire, qui, s'étant trompé de combat, s'étaient donc trompé de lieu. Mais ce n'est parce qu'une pomme est un peu gâtée, qu'il faut donner un grand coup de pied dans tout le panier. Or c'est ce que viennent de faire les forces de l'ordre, en démantelant, les premiers bâtiments d'un projet en devenir, les cent noms.

Il reste à espérer qu'ils en resteront là et que tout ne sera pas détruit, car après, il faudra bien reconstruire, et surtout reconstruire avec ceux qui, justement, ont un projet de vie sur la ZAD.

Les moyens d'aboutir existent et les idées ne manquent pas. Plusieurs, armés de leur expérience comme José Bové ont proposé leur modèle, le Larzac, mais à cette époque, on ne disposait pas des outils de mobilisation dont on dispose maintenant.

L'idée d'une gestion collective de la terre mérite d'être creusée, d'autant plus que les pouvoirs publics étant propriétaires, par expropriation, de très importantes surfaces, la solution du bail emphytéotique de 99 ans est une piste qu'on ne peut pas négliger mais qui suppose de la part du preneur, l'existence d'une vision commune. Mais pour ceux que l'idée même d'un contrat de 99 ans avec l'Etat révulse, pour des raisons philosophiques ou autres, d'autres opportunités s'offrent. Face à un collectif d'occupants ou même plusieurs projets complémentaires, on peut très bien imaginer un autre collectif se portant acquéreur des surfaces préemptées par l'Etat et les collectivités locales ; après tout, c'est le principe de fonctionnement d'organismes comme Terre de Liens <https://terredeliens.org/> et finalement des zones humides, cela ne doit pas valoir bien cher en terres agricoles. Et si cela ne suffisait pas, le financement participatif peut y contribuer aussi. Des exemples récents

montrent que l'appel à la solidarité militante fait souvent des miracles.

Mais tout cela demande du temps pour se mettre en place. Et ce temps, il faudra le prendre. Se précipiter pour tout saccager et rendre toute solution intelligente impossible pourrait alors laisser croire que ceux qui possèdent actuellement ces terrains expropriés, soit ne veulent pas voir émerger d'autres formes d'organisation économique et sociale, soit n'ont pas vraiment renoncé à utiliser cette zone pour des projets d'infrastructures (un aéroport par exemple), soit pour ces deux raisons à la fois.

En attendant, en évacuant sans discernement tout ce qui bouge, ceux qui donnent les ordres aux forces du même nom qui, elles n'agissent « qu'avec une méthode » celle qu'on leur a ordonné d'appliquer, sont en train de jeter le bébé des espoirs d'un monde différent avec l'eau sale des violences extrémistes.

Ce faisant, ils prennent le risque de jeter dans les bras de ces extrémistes, des tas de gens de bonne volonté qui n'ont pour l'instant comme seul tort, de croire encore en des jours meilleurs.

Lourde responsabilité et funeste erreur de jugement.

1C'est à peu près la surface agricole que perd chaque année l'Ile de France
<http://www.bfmtv.com/planete/1600-hectares-terres-agricoles-perdus-annee-ile-de-france-329960.html>

Notre-Dame-Des-Landes : le projet officiellement abandonné

C'est officiel, le projet d'aéroport de Notre-Dame-Des-Landes est abandonné. Le Premier ministre l'a annoncé officiellement ce midi après le Conseil des Ministres. Une victoire pour les opposants à un projet vieux de plus de 50 ans.

Après un peu plus de 50 ans de tergiversations, le projet d'aéroport à Notre-Dame-Des-Landes est annulé. Le Premier Ministre Edouard Philippe l'a annoncé ce midi, à la sortie du Conseil des Ministres. « Les conditions ne sont pas réunies pour mener à bien le projet d'aéroport de Notre-Dame-Des-Landes », a-t-il déclaré. Il a également précisé que « Les terres retrouveront leurs vocations agricoles. Outre l'abandon du projet, le Premier Ministre a également détaillé d'autres mesures : le réaménagement de l'aéroport de Nantes-Atlantique, dans le but « d'accroître le nombre de passagers » ; l'accompagnement du développement de l'aéroport de Rennes-Saint-Jacques, et le renforcement de la complémentarité rail/air pour permettre un accès plus rapide aux aéroports parisiens. Concernant la ZAD, si les terres seront rendues aux agriculteurs, le gouvernement prévient que les occupants qui sont dans l'illégalité devront l'avoir évacuée d'eux-même d'ici le printemps prochain, sous peine d'expulsion.

Si du côté des partisans du projet, on dénonce une « trahison », « déni de démocratie » ou encore une « victoire des minorités », du côté des opposants, on célèbre la victoire. Dans un communiqué commun,

le mouvement anti-aéroport (composé de l'Acipa, de la Coordination des Opposants, de COPain 44, des Naturalistes en Lutte et des habitant(e)s de la Zad) déclare « Il s'agit bien d'une victoire historique face à un projet d'aménagement destructeur ». La Confédération Paysanne salue « Une grande victoire pour l'avenir des terres agricoles ». Elle « se félicite qu'une décision politique tranche enfin ce dossier. Cet abandon est aussi une victoire pour les générations futures. Au XXI^e siècle, les terres nourricières ne peuvent plus être le réservoir sans fond de projets d'artificialisation ». Concernant l'avenir de la Zad, le Mouvement Anti-Aéroport réaffirme dans son communiqué commun « la nécessité pour les paysan(ne)s et habitant(s) expropriés de pouvoir recouvrer leurs droits au plus vite », « le refus de toute expulsion de celles et ceux qui sont venus habiter ces dernières années dans le bocage pour le défendre et qui souhaitent continuer à y vivre ainsi qu'à y prendre soin », et enfin « une volonté de prise en charge à long terme des terres de la Zad par le mouvement dans toute sa diversité : paysans, naturalistes, riverains, associations, anciens et nouveaux habitants ». Il expriment aussi leur souhait de voir dans le futur ce territoire « rester un espace d'expérimentation sociale, environnementale et agricole ». Le mouvement invite aussi à une large convergence vers la Zad le samedi 10 février afin de fêter l'abandon du projet et pour construire l'avenir de la zone.

L'éco-hameau du ruisseau : « Nous sommes un laboratoire vivant permettant d'expérimenter des modes de vie alternatifs »

Dans les années 70, Patrick et Brigitte Baronnet ont quitté Paris pour adopter un mode de vie plus respectueux de l'environnement ainsi que de la santé humaine. Ils se sont installés à Moisdon-la-Rivière, entre Rennes et Nantes en Loire-Atlantique. Depuis 1997, ils organisent des éco-festivals et des formations diverses et variées pour montrer au grand public comment vivre autrement. Ils ont reçu jusqu'à aujourd'hui entre 40 et 50 000 personnes dans leur « maison autonome », autosuffisante en eau et électricité. Patrick Baronnet nous explique le sens de sa démarche et le fonctionnement de son éco-hameau.

Quel est votre démarche avec l'éco-hameau du Ruisseau ?

Nous ne souhaitons pas donner de leçons mais montrer comment nous pouvons changer nos manières de penser en prouvant qu'il est possible de changer de vie et de tirer plus de satisfaction d'un mode d'existence plus simple, en utilisant comme support la maison autonome que nous avons conçue.

C'est une démarche de changement sociétal. Nous tendons vers l'autosuffisance en matière alimentaire, et notre réseau de voisins et maraîchers complètent le manque. Nous avons une voiture de 20 ans que nous maintenons en état, une machine à laver le linge, nous faisons quelques courses en ville. En ce

qui concerne les soins médicaux, nous savons nous soigner. Nous n'allons qu'une fois tous les 10 ans voir le médecin ! En revanche, bien sûr, l'hôpital est indispensable en cas d'accident.

Pour des raisons solidaires, nous sommes à la sécurité sociale que nous sollicitons finalement très peu (pour les soins des dents et des yeux).

Nous sommes 100% autonomes sur notre consommation énergétique (eau, électricité), nos besoins alimentaires sont couverts aux 2/3 par nos jardins. Notre objectif est de subvenir à nos besoins au maximum sur un territoire local ou proche.

Il est important de préciser que nous prônons le contraire du repli sur soi et que nous interagissons avec la société sur la base du respect des gens qui nous entourent, ainsi qu'en consacrant un temps important à l'accueil des nombreux visiteurs.

Comment est organisé l'eco-hameau du Ruisseau ?

Le hameau contient six bâtiments tous construits suivant des préceptes de respect de l'environnement.

La « maison autonome », qui est autosuffisante en énergie grâce à une éolienne et des photopiles pour l'électricité et un système de collecte et de purification naturel de l'eau de pluie.

La maison 3E (Ecologique, Economique, Entraide) : les matériaux de construction sont renouvelables et recyclables (paille, chanvre, bambou etc). Le coût de ces matériaux ne dépasse pas 20 000 euros et elle est économique en matière de chauffage. Sept stages de formation ont été organisés pour sa construction en partageant les savoir-faire.

L'habiterre, qui est une yourte construite en matériaux écologiques dont le coût total est de l'ordre de 10 000 euros.

Le magnifique « zôme » (qui est aussi une contraction de « dôme » et « zonaèdre »), grande pièce unique conçue pour instaurer le calme, et qui permet des échanges en douceur quand des négociations doivent avoir lieu entre les humains qui habitent le hameau.

Comment fonctionne la gestion des ressources ?

Nous avons organisé notre grand « jardin mandala » selon les préceptes de la permaculture, et nous avons aussi quelques animaux (poules, moutons) que nous gardons pour leur compagnie, la laine et les œufs, et dont les excréments, tout comme ceux des humains, sont mis au compost et décomposés en terreau. Nous utilisons l'eau de pluie qui est recueillie sur le toit des bâtiments et stockée dans des citernes. Elle est passée à travers des filtres naturels et devient potable. Nous utilisons des photopiles, et une éolienne capable de capter des vents à faible vitesse pour la production d'électricité. Il faut compter un budget de 10 000 à 15 000 euros pour l'achat et l'installation de photopiles, qui transforment l'énergie solaire en électricité. Celles-ci durent de 35 à 40 ans. Grâce à ces systèmes, nous sommes autosuffisants en énergie depuis 20 ans.

Bien sûr, pour être autonome énergétiquement, il faut aussi apprendre à vivre de moins. Il y a beaucoup de façons simples de faire des économies sans se sentir privé à aucun moment. En ce qui concerne l'eau, nous vivons très bien avec l'eau de pluie que nous récoltons car nous avons des toilettes sèches, ce qui réduit déjà les besoins en eau de 35%, nous ne prenons pas de douches trop longues, réglons la machine à laver le linge sur un cycle court et faisons la vaisselle à la main. Il y a des gens qui, après avoir passé quelques jours ici et avoir expérimenté ce mode de vie, pleurent en se rendant compte qu'ils sont, pendant des années, passés à côté d'une meilleure vie.

L'éco-hameau est ouvert à d'autres familles depuis 2012, et à

l'heure actuelle nous sommes 3 familles (7 adultes et 2 enfants). Chaque habitation a son jardin individuel, et nous entretenons tous ensemble le grand jardin mandala de 400 m² qui nous donne des pommes de terre, des oignons, de l'ail, de l'échalote, et des cucurbitacées en abondance.

Nos jardins sont évidemment cultivés en bio depuis bien longtemps. Les exploitations agricoles proches de nous utilisent les méthodes conventionnelles avec des pesticides et engrais. Nous évitons les remarques malgré notre tristesse, mais nous constatons une évolution positive des mentalités vers des méthodes d'exploitation plus respectueuses de l'environnement. Nous ne sommes d'ailleurs pas incommodés par la pollution car même si les terres alentours sont traitées, notre eau potable est issue du ciel et stockée sous terre sans contact avec la pollution des nappes phréatiques.

Quels sont les compétences et apports nécessaires pour se lancer dans cette démarche ?

Les compétences s'acquièrent au fur et à mesure. Il n'est pas nécessaire d'être un scientifique ni même un spécialiste pour se lancer dans la démarche de construire sa propre maison. Nous avons beaucoup appris sur le tas, ce qui nous a menés par exemple à l'invention du chauffe-eau solaire, qui nous fournit des douches chaudes avec de l'énergie produite de façon autonome. Ce qu'il faut absolument, c'est de la volonté. Il ne faut pas avoir de complexes à ne pas avoir les connaissances au départ ; les spécialistes au contraire ont souvent tendance à faire fonctionner la technique d'une certaine manière et perdent en ouverture. Il faut démystifier la complexité. Moi, par exemple, qui ne suis pas architecte, ai tellement appris de cette expérience que j'ai donné deux conférences de quatre heures devant les architectes de la ville de Toulouse. Les connaissances viennent en faisant, au fil des lectures, des rencontres et des expériences.

Nous avons acheté notre terrain dans les années 70. À l'époque

c'était moins cher, nous avons pu le faire en travaillant et mettant de l'argent de côté pendant 7 ans. Hélas les prix ont grandement augmenté depuis. Cependant même si l'achat d'un terrain est trop coûteux, on peut se lancer dans la culture de ses propres légumes ou la production de sa propre électricité. Comme expliqué, il n'est pas nécessaire d'avoir fait des études particulières ni d'être un spécialiste. Cependant je pense qu'il est mieux de tenter l'expérience de l'éco-hameau avec des adultes de 30 ou 40 ans ayant une certaine maturité et une idée de ce qui les attend. Les stages de formation que nous proposons peuvent aider à se préparer.

Avez-vous un mot pour nos lecteurs ?

Commencez par bien soigner votre santé, vous verrez que cela vous conduit à faire attention à ce que vous buvez et mangez, que vous vous dirigerez naturellement vers des produits plus sains, et que vous achèterez moins dans les supermarchés. Si nous faisons cela, la société changera.

Pour aller plus loin

Le calendrier des événements et séminaires organisés par l'éco-hameau sur leur site :
<http://heol2.org/seminaire-autonomie-permaculture/>

Les ouvrages édités par La Maison Autonome :
<http://heol2.org/nos-ouvrages/>

Un sympathique reportage vidéo par Zango Médias sur l'éco-hameau du Ruisseau :
<http://zangomedia.fr/2015/04/la-maison-autonome/>